



Pièces à Conviction va disparaître... Quelles perspectives à venir pour les magazines sur la 3 ?

Il a été le premier magazine d'investigation à la télévision française.

Créé en 2000 par Hervé Brusini, alors directeur de l'Information de France 3, *Pièces à Conviction* (PAC) a révélé bien des affaires.

Le témoignage d'un homme qui portait deux montres dans sa « vidéo testament » fera trembler du monde : chacun se souvient de la cassette Méry, cette vidéo testament qui a révélé le financement occulte du RPR. Bien d'autres enquêtes suivront. Les frégates de Taïwan, l'affaire Khadafi, les enregistrements entre pilotes du Rio-Paris, ou les manquements de la DCRI sur l'affaire Mérah et les frères Kouachi.

Les Français ont pu y découvrir des notions comme celle de la « Shoah par balles » ou encore celle de « travailleurs pauvres », comme ils ont pu prendre connaissance des dopages de Zidane ou Deschamps, de l'affaire Areva, ou encore du business du recyclage. C'étaient des histoires racontées souvent contre vents et marées.

***Pièces à Conviction* a toujours su faire bouger les lignes.**

Il y a 3 ans, une enquête sur les EPHAD a débouché sur une mission d'information parlementaire. Plus tard, l'émission sur les enfants placés a déclenché la création d'un Secrétariat d'Etat à l'Enfance et aux Familles.

C'est grâce à *Pièces à Conviction* qu'Élise Lucet a pu incarner peu à peu l'investigation à la télévision, investigation que l'on ne trouve que sur le service public de télévision.

Pièces à Conviction, c'est aussi une aventure humaine où de jeunes journalistes ont fait leurs classes. Il s'y est joué la vie de nos confrères. Comment ne pas avoir également une pensée pour l'investissement d'Hervé Guesquière et de Stéphane Taponnier, détenus près de 2 ans en Afghanistan pour *Pièces à Conviction* ? C'était du temps où Paul Nahon dirigeait l'Information.

Il y aura à la télévision française un avant et un après *Pièces à Conviction*.

Pièces à Conviction a vécu, victime d'une audience fragilisée par la suppression du Soir 3 qui lui garantissait un public de demandeurs d'informations. Les changements de grille sans appréciation de la « cible public » ont eu raison d'un magazine qui aurait pu comme *Envoyé Spécial* être revisité, au lieu d'être supprimé.

Toutefois, Force Ouvrière se félicite de l'annonce de la direction de la création d'un magazine d'investigation maintenu sur France 3 et produit en interne par les journalistes de France Télévisions.

Des journalistes qui ont participé à la grande aventure de *Pièces à Conviction* sont encore présents dans la rédaction et prêts à participer à cette nouvelle grande aventure. Il va de soi que nous veillerons à ce que leur mobilisation soit entendue et retenue.

Paris, le 2 septembre 2020